



Les parentés des langues

Dr Imad Zein

Docteur ès linguistique appliquée à l'Université Libanaise

imadalzein@hotmail.com

ملخص: علاقه اللغات ببعضها

تعمد الدراسة إلى مقارنة السنية بين اللغات الحية والقديمة لتحديد المنشأ التي تعود إليه. فاللغة الاسبانية او الايطاليه مثلا تعود بالأصل الى اللغة اللاتينية. ان هذه المقاربات للعلاقات تكون ناتجه اما عن تطابق بال "صدفه" او هو نتيجته استعارة المفردات بين اللغات .

هذه العلاقات او التشابه بين اللغات يكون أحيانا يسمى من الناحية الصوتيه بالفتنولوجيه كما هي الحال في بعض المواقع بين الفرنسيه والألمانية، من هذا المنطلق انت التصنيفات اللغات وتنظيمها ضمن مجموعات: اللغات الساميه، اللغات الاندو-اوروبيه، اللغات القوقازيه، اللغات الفارسيه، اللغات الافريقيه،...

أسئلة كثيره يطرحها الباحث حول هذا الموضوع وخاصة ان دراسة تطور لغة ما تبدأ من خلال دراسة السنية شامله لمفرداتها.

Résumé.

Cet article scientifique tente de répondre aux diverses questions sur les origines des langues et sur les ressemblances linguistiques au niveau lexical, phonologique, morphologique, sémantique et syntaxique à partir d'une analyse diachronique. Différents critères permettent de regrouper et de classer les langues vivantes en famille telles que la famille sémiotique, la famille indo-européenne,...

Mots-clés :

Linguistique, langues, histoire, origine, famille, parenté,

Introduction

La recherche des correspondances n'est pas le tout de la comparaison. La grammaire historique du français nous fait remonter au latin ; c'est aussi au latin que nous conduirait la grammaire historique de l'italien, ou celle de l'espagnol. Chacune de ces langues est du latin diversement altéré, et nous reconnaissons assez facilement un mot ancien « *filius, filium* » dans les dérivés : « *figlio* » en italien, « *fil* » en français, « *hijo* » en espagnol. De même, nous avons assez vite d'autres exemples pour établir que cette correspondance entre ces diverses langues n'est pas fortuite : le mot « jeune » en français est « *giovane* » en italien, « *young* » en anglais, « *jung* » en allemand, « *iueni* » en russe, etc. (neuf, *nuovo, new, neu, nov*, etc.) ; on aurait beau jeu d'allonger la liste. Nous trouverons encore des ressemblances avec ces langues dans les langues scandinaves, dans le grec moderne, le breton ; mieux que cela nous pourrions aller en chercher jusque dans les parlers de la Perse et de l'Inde. Mais la question qui se pose est la suivante : Comment mettre de l'ordre dans tout cela ? Toutes ces langues sont-elles parentes, et à quel degré ? Car nous avons vite fait reconnaître qu'il y a quelque chose de commun entre : « trois », « *three* », « *drei* » et « *tri* » de russe. De ce qui suit, nous pouvons dire que la comparaison entre les langues est un jeu aussi tentant que l'étymologie. En apprenant une langue étrangère, nous sommes amusés de découvrir

les ressemblances qu'elle offre avec la langue française ; ces ressemblances sautent aux yeux pour l'italien et l'espagnol : il est évident que « jeune », en italien *giovane*, en espagnol *jóven* sont un seul et même mot.

C'est à la linguistique comparée d'observer de telles correspondances, qui permettent de conclure à des ressemblances entre les idiomes, à des parentés et de définir des familles de langues.

1- Valeur des correspondances

La linguistique se borne actuellement, comme le note J. Kristeva, à «établir un stade archaïque des langues qui ont les mêmes caractéristiques » (*Le langage, cet inconnu*, Paris, 1982). Cette discipline scientifique fondée sur l'analyse contrastive des données concrètes, ne se laisse pas pourtant entraîner inconsidérément à la poursuite des ressemblances car les correspondances peuvent être fortuites, dues à des emprunts ou à des coïncidences morphologiques.

A partir des témoignages écrits, des déductions peuvent être faites concernant non la vie des langues, mais, en général, sociale des populations diverses.

1-1 Correspondances fortuites

Le hasard peut faire que des combinaisons de sons analogues se retrouvent dans des langues différentes. Prenons par exemple le mot « nombre » en français, on constate qu'il n'y a pas de rapport entre cet item qui vient du latin « *numerus* », et l'espagnol « nombre », qui vient de « *nomine* ». En allemand le mot « *kalt* » qui signifie froid, ressemble au mot « *cal(i)dum* » du latin qui signifie « chaud ». De même le mot « *mama* » qui existe en géorgien, comme en français, mais il y signifie « papa » ! D'une part, il peut même arriver que forme et sens paraissent d'accord sans que cela prouve quoi que ce soit : il n'y a pas de parenté entre l'allemand « *haben* » et le latin « *habere* » ; pourtant les deux mots ont même signification. Egalement, les Allemands appellent « *Glass* » et les Français « *glace* » une vitre de devanture, et le comparatiste nous prouve qu'il n'y a rien de commun entre les deux mots, pas plus encore qu'entre « *feu* » et « *Feuer* », qui ont le même sens.

D'autre part, les changements phonétiques peuvent, s'exerçant de façon indépendante dans deux langues sœurs, faire aboutir à un même mot à deux formes radicalement différentes : le linguiste comparatiste nous affirme que « *do* » de l'anglais et le verbe « *faire* » du français sont par leur origine un seul et même mot, de même « *bite* » et « *fendre* ». Il faut vraiment pour s'en convaincre, être bien résolu à mépriser les apparences et avoir foi en la méthode ; le mot « *bœuf* » et le mot « *kuh* » de l'allemand qui signifient « *vache* », sont un seul et même mot par leur origine.

1-2-Correspondances dues à des emprunts

Si nous voulons prouver par des correspondances une communauté d'origine, il faudra distinguer entre les ressemblances héritées et les ressemblances acquises. Il y a des siècles que les grandes nations de l'Europe se développent côte à côte, participent aux mêmes mouvements de civilisation, sont amenées à échanger des produits de leur sol et de leur industrie, à se communiquer leurs usages, leurs idées, et les mots qui les expriment. Il s'est créé ainsi une espèce de vocabulaire européen, qui fait que les principales langues de civilisation se ressemblent, mais qui prouve des rapports historiques, non une parenté. Dans ce cas, le linguiste doit donc d'abord dépister les emprunts.

A ce propos, l'emprunt se reconnaît souvent à ce que le mot a gardé son aspect étranger et ne s'est pas encore adapté à la phonétique de sa langue d'adoption : *jockey*, *football*, etc. Par contre, si le mot est un peu ancien, il a pu s'acclimater tel est le cas avec le mot « *choucroute* », [ʃukRut] qui a pris une allure française, laissant loin derrière lui son original alsacien « *sûrkrût* ». Cependant, il

faut souvent au linguiste et au comparatiste une connaissance précise de la phonétique historique d'une langue pour déceler l'intrus.

1-3-Correspondances morphologiques

En général, les correspondances de formes sont plus probantes. Un suffixe n'a pas d'existence autonome, et ne peut guère se déplacer comme un mot. Pourtant, il arrive qu'emporte avec le mot auquel il s'attache. En France, le succès du *Roman de Renart* (Paris, Gallimard, 1998) a popularisé, d'après les linguistes, le Reinhardt germanique que provient le nom commun « renard », et a aidé ainsi à la diffusion du suffixe /-ard/, qui a eu en français une fortune extraordinaire (*louvard, busard, têtard, canard, poupard*), au point qu'il nous sert encore aujourd'hui à faire couramment des dérivés comme : *fêtard, patriotard, babillard, criard,...*

Egalement, par un détour semblable les langues arrivent même à emprunter des désinences : l'allemand par exemple prend au français des mots comme *Dépôt, Ballon*, avec leur pluriel allemand « *Depots, Ballons* » ; un beau jour le /-s/ apparaît si bien comme le signe du pluriel dans certaines catégories de mots qu'aujourd'hui on dit dans l'Allemagne du Nord : « *die Jungens=les enfants* » ; « *die Hoffmanns= les Hoffmann* ». La désinence s'est neutralisée.

Le hasard peut faire aussi qu'un élément de formation apparaisse en même temps dans deux langues différentes. Le vieux français s'est donné d'après certains adverbes usuels comme « mais » (de latin *magis*), « plus » (de *plus*), « très » (de *trans*), une terminaison /-s/ dite adverbiale, qu'il a étendue à d'autres adverbes : *guères, oncques, ores*. Parallèlement, Il se trouve que par hasard l'allemand fait aussi des adverbes en /-s/ : « *erstens (d'abord), bestens (parfaitement), abseits (à part)* », mais c'est un /-s/ de génitif (un cas grammatical utilisé pour marquer un complément de nom), comparable à celui de « *Tags, Nachts = de jour, de nuit* ». Il y a là deux développements parallèles, qui ne prouvent rien pour la parenté du français et de l'allemand.

Les ressemblances générales ne sont pas les plus probantes tout au contraire ; deux langues très différentes par ailleurs peuvent se rencontrer dans l'emploi d'un procédé général. Ainsi le polonais s'est fait un passé avec le verbe « avoir » joint au participe, de sorte que par exemple « *nosit-em* » répond exactement à « *j'ai porté* » (*porté ai*). Un tel fait linguistique serait assez pour affirmer la parenté des deux langues. Ce sont là deux créations complètement indépendantes l'une de l'autre. De telles rencontres sont possibles, parce que les manières d'analyser la pensée, et par suite les procédés généraux d'expression, ne sont pas en nombre illimité.

Enfin, toute analyse contrastive révèle des difficultés dans la comparaison, mais nous ne sommes pas embarrassés, dans un cas comme celui du français et de l'italien, pour trouver des correspondances convaincantes et indéniables, parce que nous pouvons suivre l'histoire des deux langues presque sans interruption jusqu'au latin d'où elles dérivent. Le français « *choir* » ne ressemble guère à l'italien « *cadere* », mais le vieux français « *chedeir* » s'en rapproche. C'est ainsi que le linguiste est conduit à étudier les langues sous leur forme la plus anciennement attestée, de sorte que ce n'est pas toujours de sa part un paradoxe quand il déclare ne pas savoir les langues qu'il traite.

2- Les familles de langues

La connaissance de certaines langues anciennes nous aide à faire le classement : nous trouvons par exemple dans le latin l'explication des particularités qui sont propres aux langues romanes (l'italien, l'espagnol, le français, le roumain, etc.). Mais quand nous rencontrerons, dans l'anglais, l'allemand, le danois, un système de correspondances limitées à ce groupe nous supposons que l'explication s'en trouve dans un original que nous ne connaissons pas, et que nous appelons le germanique commun. Egalement, au polonais, au russe, au serbe, au bulgare, nous reconnaissons de même un ancêtre commun, le slave. Un ancêtre celtique expliquera la parenté du breton

moderne, de l'irlandais, des parlers des pays de Galles et de Cornouaille, du gaulois, etc. Mais, tandis que le grec, le latin, le sanskrit, sont des réalités connues, le germanique, le celtique, le slave ne sont que des restitutions fondées sur des systèmes de correspondances.

Si les descendants linguistiques sont apparentés entre eux, leurs ascendants doivent l'avoir été plus étroitement encore : on reconnaît que le grec et le latin étaient des langues sœurs comme le sont le français et l'italien. Mais le latin présente avec des langues anciennes de l'Italie comme l'osque et l'ombrien, des correspondances de parenté. Ces dernières sont plus étroites que celles du grec avec le latin : il faudra pour l'expliquer admettre un intermédiaire que nous appelons l'italique. Ce parler avait des particularités communes avec les langues celtiques. On parle dans ce cas de l'italo-celtique qui se groupe avec le grec, mais en même temps avec le germanique, et forme avec eux une unité, celle des dialectes dits occidentaux du domaine indo-européen, tandis que les langues de l'Inde et de l'Iran se rangent avec le slave dans un groupe oriental.

2-1-La reconstitution de l'unité indo-européenne

La grammaire comparée établit des classifications et se propose surtout d'expliquer des correspondances constatées. Mais elle nous donne au moins l'idée de ce qu'a pu être ce groupe. Ainsi la correspondance et la concordance extraordinaire des formes du verbe « être » nous conduisent à représenter une forme indo-européenne telle que « **esti* » qui aurait contenu en germe toutes les autres, et qui, est riche en enseignements. La 3^{ème} personne du singulier du verbe « être » est en sanskrit « *ásti* », en grec « *ésti* », en lituanien « *esti* », en latin « *est* », en français « *est* », etc. A ce propos, il paraît évident que le groupe indo-européen a déjà fourni un grand nombre de langues de civilisation. Les peuples semblent avoir vécu ensemble avant Jésus-Christ dans les steppes de la Russie d'Europe et au Kazakhstan. Mais comment peut-on dater la période commune dans laquelle ce groupe aurait constitué une certaine unité ? D'après une méthode qu'on appelle lexicostatistique qui repose sur l'hypothèse selon laquelle le pourcentage de changements entraînant le remplacement constant d'un mot par un autre dans des séries comparables, à l'intérieur de certain vocabulaire quotidien de base. Or, les parentés entre les langues indo-européennes sont évidentes. Le mot « mère » par exemple, apparaît comme très semblable dans ces langues : « *meter* » en grec, « *mater* » en latin, « *mother* » en anglais, « *Mutter* » en allemand, etc. La concordance des formes répond quelquefois à une concordance de sens, mais le plus souvent il faut être prêt à admettre une évolution sémantique considérable. C'est généralement sous l'aspect de racines que se représente le vocabulaire indo-européen. Dans « **esti* », un élément de vocabulaire, la racine « *-es* » renferme la notion d'existence.

Sur le plan de la morphologie, « **esti* » fournit encore la désinence « *-ti* » qui rentre dans le système de la conjugaison et qui s'attache à la racine. Toutes les langues attestées offrent assez de concordances pour donner une idée approximative de la morphologie indo-européenne.

Sur le plan de la phonétique, on arrive facilement à reconstituer le système des voyelles indo-européennes [a, o, e,] brèves et longues, avec un système très riche en consonnes, qui comprend au moins une série de gutturales [k, g, ɣ] sans oublier la consonne [x] (Bach, en allemand) et une série de sonantes [l, R, m, n].

Enfin, la conjugaison du verbe est fondée sur la distinction des temps et des modes. Certains verbes indo-européens comportent divers thèmes dont chacun répond à un aspect : on parle par exemple d'un aspect itératif, optatif, inchoatif... de l'action en question.

En ce qui concerne la syntaxe, le système du groupe indo-européen possède deux types de phrases, une phrase verbale et une phrase nominale, sans verbe, comme nous le trouvons encore normalement dans le russe moderne et exceptionnellement dans d'autres langues, en français on

dit : « J'arrive : personne à la maison » les phrases ne sont pas liées mais elles sont juxtaposées comme si on dit : « il est parti, je crois ».

2-2- Autres familles de langues

Les linguistes se sont efforcés d'appliquer la même méthode à d'autres langues, sans trouver nulle part des conditions d'étude aussi favorables que sur le domaine indo-européen. Mais ils ont pu constituer une grammaire comparée de plusieurs autres grandes familles de langues. Celle dont on a pu le mieux suivre l'histoire est la famille sémitique.

2-2-1- Famille sémitique

Un peuple parti, semble-t-il, d'Arabie au cours du 2^{ème} millénaire avant l'ère chrétienne envahit l'Assyrie et la Babylone et impose sa langue aux peuples conquis : c'est le vieil assyrien, la langue de l'écriture cunéiforme, qui sera déjà une langue morte au temps d'Alexandre le Grand. Une deuxième vague d'invasion apporte vers le milieu du même millénaire le long des côtes de la Méditerranée une autre langue de la même famille, le cananéen, dont un représentant, l'hébreu, langue morte dès avant l'ère chrétienne, a une fortune extraordinaire. L'hébreu s'est perpétué à la faveur des textes sacrés comme langue littéraire et religieuse jusque dans les synagogues modernes. La présence du langage est sensible dans les pages de la Bible et semble parfois fournir l'arrière-plan dont les événements historiques et religieux sont la manifestation. Pour que Moïse puisse aider son peuple, il lui faut une puissance linguistique : la bible semble considérer la possession du langage comme une possession du pouvoir spirituel et étatique.

Parallèlement, le commerce a fait la fortune d'un dialecte voisin, le Phénicien, que les linguistes connaissent depuis le X^{ème} siècle, et qui, importé par les colons Tyriens à Carthage, a vécu sur la côte d'Afrique sous la forme du punique (ou le phénicien, langue sémitique qui était parlée par les Carthaginois) jusqu'aux environs de l'ère chrétienne. Certains linguistes considèrent que l'écriture alphabétique phénicienne dont se servent aujourd'hui presque tous les pays, est le résultat du développement intellectuel. C'est l'ancêtre de l'alphabétisme moderne. Une troisième invasion sémitique chasse de la Mésopotamie au huitième siècle, les langues anciennes au profit d'un nouveau dialecte, l'araméen, qui devient vers le 3^{ème} siècle la grande langue de civilisation de toute l'Asie occidentale. De surcroît, l'invasion arabe répand sur tout le bassin de la méditerranée asiatique et africaine une nouvelle langue sémitique, langue des vieilles poésies préislamiques, du coran et de la littérature arabe, que représentent aujourd'hui des dialectes de l'Arabie, de la Syrie, du Liban et de l'Afrique du Nord. Tous les spécialistes de la culture arabe s'accordent pour reconnaître l'importance attribuée dans la civilisation arabe à la langue : « la sagesse des Arabes est dans leur langue », dit un proverbe arabe. Toutefois, il est désormais admis qu'il y a des emprunts grecs et indiens dans les théories linguistiques arabes surtout celles qui concernent la logique.

Enfin, ces réflexions dans lesquelles la prétention scientifique recouvre une spéculation idéologique qui s'est souvent greffée sur l'étude du langage, sont typiques, surtout en ce qui concerne les langues des grandes religions.

2-2-2- Famille chamitique

Les langues sémitiques sont baptisées d'après le nom de *Sem* ; *Cham* est le patron d'un deuxième groupe, celui des langues chamitiques. L'égyptien est la plus importante des langues chamitiques ; il a été continué par le copte, qui a servi de langue religieuse à certaines communautés chrétiennes des premiers siècles. Les textes égyptiens attribuaient à l'écriture une grande importance et révélaient le rôle magistral qu'elle jouait dans la société égyptienne. Ces textes écrits sont la preuve la plus solide de la conception égyptienne du système de leur langue. En outre, les parlers berbères

du Nord et les couchitiques de l'Afrique orientale (Somalie, etc.) représentent aujourd'hui la famille chamitique.

Sem, Cham, Japhet : ces trois noms de fils de Noé symbolisent la parenté qu'on n'a pas manqué d'imaginer entre les trois grandes familles de langues qui voisaient depuis plusieurs millénaires dans le bassin de la méditerranée. Le chamitique semble bien en effet un rameau détaché à date très ancienne de la souche sémitique. Quant à la parenté du sémitique et de l'indo-européen, l'état actuel de la science ne permet ni de l'affirmer ni de la nier. (A. Cuny, *Etudes prégrammaticales sur le domaine des langues indo-européennes et chamito-sémitiques*. Paris, 1924).

2-2-3- Familles diverses

Du reste il faut bien se résoudre à voir les langues résister au besoin d'unification et de simplification. En plein domaine méditerranéen, on trouve des traces de maintes langues à peine identifiées : l'*ibère*, dont paraît descendre le *basque* (G. Lacombe, *Structure de la langue basque*, Paris, 1937), mystérieux îlot linguistique qui résiste encore au français et à l'espagnol. En Italie, on trouve à côté du *ligure*(...), du *Vénète*, du *messapien*, dont l'appartenance à l'indo-européen est probable, l'*étrusque* n'offre pas d'affinités qu'avec certains idiomes d'Asie Mineure. Aux confins de la Grèce, à côté de l'*illyrien*, du *macédonien*, du *thrace*, du *phrygien*, qu'on rattache à l'indo-européen, l'éteo-cypriote demeurent isolés.

Au milieu du domaine indo-européen, des langues éparses depuis la Finlande et la Laponie (finnois) jusqu'au Danube (hongrois) constituent une famille finno-ougrienne.

Aux confins de l'Europe apparaissent deux groupes de langues caucasiennes (A. Dirr, *Introduction à la grammaire des langues caucasiennes du Nord*, Paris, 1933) dont le géorgien est le représentant le plus connu. Dans l'Asie proche, il existe une famille dite asianique, dans laquelle on range à date ancienne le *lydien*, le *lycien*, le *carien* (langues anatoliennes) qui présentent des rapports avec le *hittite*, langue populaire dans le centre de l'Anatolie. (H. Maspero, *Langues d'Extrême-Orient* : Encyclopédie française, Paris, 1937, t.1)

Par ailleurs, on a tenté de réunir dans un groupe dit ouralo-altaïque (A. Sauvageot, Groupe altaïque et uralien : encyclopédie française, tome 1, Paris, 1937) de nombreuses langues d'Asie occidentale et septentrionale (tartares, mandchoues, mongoles). Ces langues restent isolées et ont précédé les Sémites en Assyrie (sumérien) et les Aryens dans l'Inde (langues dravidiennes). L'Asie centrale et orientale est occupée par une famille sino-tibétaine (H. Maspero, *langues d'Extrême-Orient* : Encyclopédie française, tome 1, Paris, 1937) qui comprend les langues *chinoise*, *tibétaine*, *birmane* ; l'Asie du Sud-Est par la grande famille des langues *Mon-Khmer* (Birmanie, Cambodge) et une famille malayo-polynésienne ou austronésienne, qui par la Malaisie et la Polynésie s'étend d'un bout à l'autre de l'Océan Indien, jusqu'à Madagascar même, où une migration a apporté un dialecte polynésien.

Enfin, en Afrique la famille *bantoue* comprend la plupart des langues nègres.

Conclusion

Une question se pose évidemment : où s'arrête-t-elle la comparaison ? D'immenses champs de recherches sont ouverts, d'innombrables problèmes se posent ; la conquête de l'indo-européen a incité les linguistes à les aborder scientifiquement. Mais, pendant la période historique les langues ont évolué, leur matériel se s'est renouvelé. C'est pourquoi le persan moderne a un vocabulaire chargé d'emprunts arabes, de même dans l'albanais il y a du grec, du slave, du turc. Alors qu'en pourrions-nous tirer de ces deux langues indo-européennes afin d'établir une parenté linguistique ? Même si nous arrivions à déterminer l'ancêtre de chaque langue, nous n'en serions guère plus avancés pour constituer de nouveaux groupements. En effet, la comparaison des descendants permet de reconstituer exactement l'image de l'ancêtre : ce que nous appelons l'indo-européen

n'est qu'un squelette de langage. Le seul par qui nous connaissons de nombreuses langues de civilisation, qui ont été de bonne heure fixées par l'écriture. Dans la plupart des cas, la comparaison peut nous faire remonter au point extrême depuis qu'il y a des hommes qui parlent des langues ainsi reconstituées pour des langues primitives. Certes, primitives en ce sens puisqu'elles étaient parlées par des hommes de civilisation rudimentaire, comme les langues actuelles des nègres d'Afrique, capables de fournir une idée des premiers balbutiements de l'homme. La linguistique comparée devient historique dans la mesure où elle démontre la parenté génétique des langues descendant l'une de l'autre et remontant à une même origine.

Enfin, un mot indo-européen est l'aboutissant d'une longue évolution, et ne nous renseigne pas plus que ne peut le faire un mot français d'aujourd'hui sur l'origine du langage. La linguistique contrastive, fondée définitivement sur des bases exactes, se borne à constituer des faits et des correspondances et à les expliquer par des restitutions hypothétiques.

Bibliographie

1. Brockelmann K., *Précis de linguistique sémitique*, traduction française, Paris, 1970.
2. Cuny A., *Études pré grammaticales sur le domaine des langues indo-européennes et chamito-sémitiques*, Paris, 1924.
3. Delafosse M., *Esquisse générales des langues de l'Afrique*, Paris, 1974.
4. Dirr A., *Introduction à la grammaire des langues caucasiennes du Nord*, Paris, 1933.
5. Dumézil G., *Introduction à la grammaire comparée des langues caucasiennes du Nord*, Paris, 1933.
6. Homburger L., *Les langues négro-africaines et ceux qui les parlent*. Paris, 1940.
7. Kristeva J., *Le langage, cet inconnu*, Paris, 1981.
8. Lacombe G., *Structure de la langue basque*, Paris, 1937.
9. Maspero H., *Langues d'Extrême-Orient* : Encyclopédie française, tome 1, Paris, 1937.
10. Naville E., *L'évolution de la langue égyptienne et les langues sémitiques*, Paris, 1960.
11. Sauvageot A., *Groupe altaïque et uralien* : Encyclopédie française. tome 1, Paris, 1937.